



Sainte-Catherine, le 25 mars 2020

Bonjour,

Desgagnés Transarctik inc. et ses partenaires surveillent de très près les développements concernant la COVID-19. Notre priorité est de protéger la santé et la sécurité de nos employés et de leur fournir un environnement de travail sécuritaire. Les membres de la direction déploient tous les efforts nécessaires pour assurer que toutes les précautions soient instaurées, incluant le respect des consignes émises par le gouvernement. Notamment, un comité de gestion de crise a été créé pour assurer une bonne gestion de la situation.

Les préparatifs sont en cours pour la prochaine saison de desserte maritime et notre équipe est engagée à poursuivre ses opérations. À cet effet, notre département des ventes et service à la clientèle demeure disponible en télé travail pour offrir le support nécessaire à sa clientèle, quant à la planification et les réservations d'espace cargo. De plus, notre équipe des opérations travaille activement sur la planification des cédules, à assurer le déploiement de ses travailleurs, à préparer et inspecter les équipements, ainsi qu'à coordonner les activités avec ses fournisseurs.

Par mesure préventive, ces circonstances particulières incitent notre personnel navigant à adopter des directives opérationnelles distinctes concernant la COVID-19. Ces directives incluent des procédures à implémenter avant l'embarquement de tout personnel navigant, les précautions à prendre en vue de tout cas potentiel susceptible d'être à bord, l'évaluation des risques à être complétée avant l'arrivée à un port, les mesures à suivre lorsque le navire est accosté ou lorsqu'il quitte le port, ainsi que des instructions pour nettoyer et désinfecter.

Des efforts supplémentaires ont été apportés au terminal pour atténuer les risques de propagation du virus, tels que la réduction du nombre d'employés, l'interdiction de visiteurs non-essentiels, un processus de filtrage limitant ainsi les va-et-vient et tout rassemblement, la hausse de fréquence de nettoyage des lieux de travail, la restriction de l'accès à toute personne ayant voyagé à l'extérieur du pays tout en s'assurant que la période d'auto-isolation de 14 jours a été respectée.

Cette situation est suivie de façon continue et nous sommes confiants que les mesures préventives énumérées ci-haut contribueront à réduire la progression du virus. Nous désirons vous assurer qu'à ce stade, nos activités se déroulent normalement et qu'en ces moments éprouvants, nous déployons tous les efforts nécessaires pour protéger nos employés et ainsi assurer la continuité de nos opérations afin de fournir un service de desserte maritime de qualité.

Sincèrement,

**DESGAGNÉS TRANSARCTIK INC.**

David Rivest  
Président-directeur général